

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Complexe l'Odyssée. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autres personnes que les hôtesses de caisse.

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Des fermetures techniques auront lieu chaque année : deux pour les bassins, une pour la patinoire et une pour la plongée. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de Chartres Métropole devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leur sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Complexe l'Odyssée accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard (pour des montants supérieurs à 6.00€), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie, ainsi que les coupons sport (seulement pour le règlement d'une adhésion) à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de VM 28000. Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Complexe l'Odyssée attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, le sauna, le hammam, la plongée, le patin à glace. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant

des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Complexe se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

Le Complexe l'Odyssée est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Complexe l'Odyssée ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

6- Réclamations et règlement des litiges

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : L'Odyssée – Rue du Médecin Général Beyne – 28000 CHARTRES.

Par ailleurs, conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 et au décret d'application n°2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L.612-2 du code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès du MTV – Médiateur du Tourisme et Voyage. Ne peuvent faire l'objet d'une revue par le médiateur les litiges pour lesquels, la demande est manifestement infondée ou abusive, ou a été précédemment examinée ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal, ou si le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de la société VM 28000 ou si le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur, ou enfin si le consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de la société VM 28000 par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat.

Pour soumettre votre litige au médiateur, vous pouvez (i) remplir le formulaire sur le site internet du MTV : <http://www.mtv.travel>, onglet « Saisir le Médiateur » (ii) envoyer votre demande par courrier simple ou recommandé au MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303 – 75 823 Paris Cedex 17.

¹ Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir le MTV, votre demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : Vos coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de la société VM 28000, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès la société VM 28000.

7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM28000. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les

destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données – 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Conditions particulières de vente et d'utilisation

Espace Aquatique

Cet espace comprend un bassin de 50M intérieur, un bassin de 50 M extérieur, un bassin de 25M, un bassin d'apprentissage, un bassin de loisirs, une rivière à courant, un toboggan aquatique, un bassin à vagues et un multiglisse.

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des cartes famille
- Des entrées PASS
- L'Ecole de natation
- Des Abonnements PASS
- Des cartes cadeau

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie Individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique de l'Odyssée doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans, à l'exception de la période d'été, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 12 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de Chartres Métropole sur présentation d'un justificatif.

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

2- Billetterie Groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique de l'Odyssée est impérative (voir procédure d'accueil des groupes). Dans le cas exceptionnel où l'espace aquatique de l'Odyssée serait contraint d'annuler une réservation, il s'engage à proposer la même prestation à une date ultérieure.

3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date de première utilisation. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

4- Carte Famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remis à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscine.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

5- Entrée LIBERTE

L'entrée LIBERTE est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique, mais également à l'espace balnéothérapie : saunas, hammams, jacuzzis, salle de sport, ainsi qu'aux séances d'aquagym du jour².

6- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Aquaforme, PASS Aquaforme+, PASS Aquatique heures creuses, PASS Aquatic +. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

7- Ecole de Natation

L'espace aquatique de l'Odyssée propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants (à l'année) et les adultes (au

² Dans la limite des places disponibles

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

trimestre). Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

8- Cartes Cadeau

Voir les Conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

9- Billetterie CE (Espaces aquatiques)

Les commandes de billets se font obligatoirement par le Responsable du Comité d'Entreprise auprès de l'Odyssee. Il existe des carnets de 25 ou 50 entrées.

Les collaborateurs souhaitant accéder à l'espace aquatique doivent échanger leur billet sur place à l'entrée du site. Une fois échangés les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'échange. Les billets sont valables 1 an à partir de la date d'achat.

Espace Patinoire

Cet espace comprend : 1300 m² de glace dont un espace débutant sauf sur les séances publiques en nocturne de 20h30 à minuit, un vestiaire public, 4 vestiaires collectifs, un espace bar et restauration rapide géré par une équipe indépendante de l'Odyssee.

L'espace Patinoire propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des activités
- De l'affutage patins à glace
- De la location de patins
- Des cartes cadeau

1- Billetterie Individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace patinoire de l'Odyssee doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise (Voir CGV CE) ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans, à l'exception de la période d'été, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 12 ans, et aux étudiants, lycéens, et collégiens, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille, carte d'étudiant). Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas patiner doivent impérativement être encadrés par une personne majeure sur la glace sur présentation d'un pièce d'identité.

2- Billetterie Groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace patinoire de l'Odyssee est impérative (voir procédure d'accueil des groupes). Dans le cas exceptionnel où l'espace patinoire de l'Odyssee serait contraint d'annuler une réservation, il s'engage à proposer la même prestation à une date ultérieure.

3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date de première utilisation. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour, elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

4- Activités

L'école de glace : L'espace patinoire de l'Odyssee propose des inscriptions à l'école de glace pour les enfants et les adultes. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

Mini-Hockey : L'espace patinoire de l'Odyssee propose des inscriptions à l'école de glace section « Mini hockey » pour les enfants. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

Cours à la demande : L'espace patinoire de l'Odyssee propose des cours dans le cadre de la séance publique du samedi matin sans inscription préalable. Un coût supplémentaire pour la location de patins sera appliqué pour les +6ans conformément aux tarifs en vigueur.

Stages Vacances : L'espace patinoire de l'Odyssee propose des inscriptions des stages pendant les vacances scolaires pour les enfants et les adultes. Les horaires diffèrent en fonction de l'âge de l'utilisateur. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

Anniversaires : L'espace patinoire de l'Odyssee propose aux usagers d'organiser des anniversaires enfants à la patinoire. Cette prestation comprend une heure de patinage encadrée par une personne habilitée et un gâteau d'anniversaire. Lorsque cette dernière est terminée les enfants peuvent rester patiner sous la surveillance de leurs parents. Le nombre minimum d'enfants est de 10, et maximum de 15. La réservation doit être prise au minimum 2 semaines en amont. Les enfants doivent être mineurs. Une carte d'identité pourra être demandée.

5- Affutage Patins à Glace

L'espace patinoire de l'Odyssee propose des affutages de patins à glace pour les usagers possédant leurs propres patins à glace. Prestation sans réservation, faite le jour de la demande.

6- Locations de Patins

L'espace patinoire de l'Odyssee propose de la location des patins à glace. Une fois son entrée réglée l'utilisateur doit se présenter à la borne aux patins. En échange de ses propres chaussures et de son ticket remis à la caisse l'utilisateur se voit remettre des patins à glace correspondant à sa pointure. L'utilisateur peut opter pour l'achat de la carte de 10 locations de patins au tarif en vigueur affiché à l'entrée de l'établissement. Cette dernière n'a pas de date de validité.

7- Cartes Cadeau

Voir les Conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

8- Billetterie CE (Patinoire)

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Les commandes de billet se font obligatoirement par le Responsable du Comité d'Entreprise auprès de l'Odysée. Il existe des carnets de 50 entrées, avec ou sans location de patins. Les collaborateurs souhaitant avoir accès à l'espace patinoire doivent échanger leur billet sur place à l'entrée du site. Une fois échangés les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'échange. Les billets sont valables 1 an à partir de la date d'achat.

Les plongées ainsi que l'utilisation du matériel sont soumises à la réglementation en vigueur concernant le milieu naturel ainsi qu'au règlement intérieur de l'espace plongée.

La pratique de l'apnée peut être autorisée avec l'accord du responsable de centre ou son représentant. Elle doit respecter certaines conditions, ainsi que la réglementation de l'espace plongée.

Le responsable de centre ou son représentant peut prendre des décisions plus restrictives que les règles en vigueur pour des raisons de sécurité.

Espace Plongée

Cet espace comprend une fosse de plongée de 20 mètres de profondeur avec un bassin attenant de 6 mètres de profondeur.

L'espace Plongée propose aux usagers :

- Des baptêmes de plongée
- Des packs découverte
- Des niveaux 1 FFESSM
- Des open-water Diver PADI en milieu protégé
- Des préparations au niveau 2 FFESSM et au rescue Diver PADI
- De la plongée en autonomie ou encadrée par un moniteur
- Des gonflages de bouteilles
- De la location de fosse
- Des séances Fun dives
- Des cartes cadeau

1- Accès

La fosse de plongée est accessible, en présence du responsable de la fosse ou de son représentant sur rendez-vous. Toute personne pénétrant dans le secteur plongée s'est acquittée du droit d'entrée et peut le justifier à tout moment. Le droit d'entrée spécifique à la plongée n'implique pas l'utilisation de la piscine et des autres activités proposées par le complexe. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 12 mois est obligatoire sauf pour un baptême. L'utilisateur doit justifier de son niveau de plongée par la présentation d'un passeport ou d'une carte de niveau. Les plongeurs mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée par les parents ou le tuteur légal de l'enfant. Les plongeurs mineurs ne sont pas autorisés à évoluer en autonomie. L'âge minimum requis à la pratique de la plongée est de 8 ans.

L'ensemble des activités plongée citées ci-dessus doivent faire l'objet d'une réservation auprès du Complexe et se pratiquent conformément à la réglementation en vigueur.

2- Conditions générales d'utilisation sous conventions (Seuls les Clubs et associations sont concernés)

Le nombre de plongeurs admis sur site est limité à 35 (incluant le responsable de centre de plongée ou son représentant)

Les créneaux sont de 60 minutes (à compter de l'accès au centre de plongée à la sortie de celui-ci). L'entrée dans le centre de plongée est autorisée 15 minutes avant le créneau pour se changer et se doucher.

Il est conseillé d'effectuer des plongées dans la courbe de sécurité et l'écart recommandé entre deux plongées est au minimum 2h.

L'entrée sur l'espace plongée sans le responsable du centre de plongée ou son représentant est interdite.

3- Organisation de la Plongée Professionnelle

Les moyens de décompression utilisés peuvent être les mêmes que cités dans le règlement intérieur plongée.

Les organismes ayant des protocoles (exemple GNR pompiers) doivent en informer le responsable du centre de plongée.

4- Cartes Cadeau

Voir les Conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

Espace Forme

Cet espace comprend une plateforme composée d'appareils de musculation de type presse, ainsi qu'une plateforme composée d'appareils de cardio-training de type tapis de courses, vélo, rameur, elliptique. La mise à disposition des différents appareils est libre.

L'espace comprend également une zone balnéothérapie avec deux saunas de 6 places, deux hammams de 8 places et deux jacuzzis. L'accès est libre sous réserve des places disponibles.

L'espace Forme propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- Des abonnements PASS : liberté, fitness, fitness heures creuses
- Des séances de power-plate
- Des cartes cadeau

1- Billetterie individuelle

Il s'agit d'une entrée individuelle LIBERTE. Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace forme de l'Odysée doivent s'acquitter du droit d'entrée, sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat. Elle est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). L'entrée LIBERTE donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique, mais également à l'espace forme, ainsi qu'aux séances d'aquagym du jour³.

2- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Liberté, PASS Fitness, PASS Fitness heures creuses. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats d'abonnement.

3- Carte Cadeau

Voir les Conditions Générales de Vente des cartes cadeau.

³ Dans la limite des places disponibles

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Espace Esthétique

Cet espace comprend une cabine spécifique dédiée aux prestations esthétiques.

L'espace esthétique propose aux usagers :

- Des épilations
- Des soins du visage, des yeux et du corps
- Des modelages
- Des cartes cadeau

L'ensemble des prestations esthétiques n'est accessible que sur rendez-vous. Leurs contenus sont détaillés à l'entrée de l'équipement.

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 20 juillet 2018